

Province de Luxembourg  
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous  
convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu  
le jeudi 28 janvier 2010, à 20 heures\_, à la Maison communale

Objet :

~

CONVOCAATION du  
CONSEIL COMMUNAL

-----

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 17.12.2009**
- 2. Approbation du règlement d'ordre intérieur tel que modifié par le C.P.A.S.**
- 3. Vote d'un douzième provisoire pour février 2010**
- 4. Approbation du budget 2010 du Centre sportif et de Loisirs asbl de Florenville**
- 5. Approbation du budget 2010 de la Bibliothèque publique Florenville-Chiny**
- 6. Prêt à l'asbl Centre culturel du Beau canton de Gaume**
- 7. Garantie emprunts du Syndicat d'Initiative de Florenville**
- 8. Avis sur le budget 2010 de la Fabrique d'Eglise de Lambermont**
- 9. Abandon du produit des licences de pêche en 2009 pour rempoissonnement de la Semois en 2010**
- 10. Désignation d'un membre du Conseil communal aux Assemblées générales du C.E.C.**

- 11. Location d'un meublé à Muno – Nouveau logement  
M. l'Abbé Tshisuaka**
- 12. Echange d'une parcelle communale avec une parcelle  
appartenant à M. et Mme Haels-Gastout au lieu-dit  
« Aux Fromentières » à Florenville**
- 13. Permis de lotir M. J-M. Simon et Mme S. Simon  
à Lacuisine – Cession gratuite à la Commune  
pour incorporation à la voirie**
- 14. Centre sportif et de Loisirs de Florenville – Abords –  
Approbation des conditions et du mode de passation  
du marché**
- 15. Centre sportif et de Loisirs de Florenville - Terrain  
extérieur – Approbation des conditions et du mode  
de passation du marché**
- 16. Salle des mariages de Florenville – Fourniture de  
tentures et accessoires divers – Approbation des  
conditions et du mode de passation du marché**
- 17. Travaux d'assainissement sites d'activités économiques  
désaffectés - Domaine Trinteler à Florenville**
- 18. Fixation des conditions de recrutement pour la  
nomination d'un Agent technique D1**

Par le Collège,

La Secrétaire,

Le Bourgmestre,

R. Struelens

R. Lambert